

PROVINCE DE QUÉBEC



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

Lors de la séance ordinaire du 9 juin 2020, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT # 2020-554 : VISANT A REGIR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE EN VUE DE PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA QUANTITÉ DE LA RESSOURCE

Le règlement a été déposé au bureau de la directrice générale et secrétaire-trésorière au 820, rue St-Alphonse, Lac-aux-Sables, Québec, G0X 1M0 où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux jours et heures régulières d'ouverture du bureau à compter du 22 juin 2020. Cependant, le règlement peut être consulté sur le site internet municipal à l'adresse suivante : www.lac-aux-sables.qc.ca .

DONNÉ À LAC-AUX-SABLES LE 17 JUIN 2020.



Adm. A. OMA.

Valérie Cloutier, Adm. A., OMA
Directrice générale et Secrétaire-trésorière